

LES CORRESPONDANTS EN SANTÉ ORALE

POURQUOI ?



Développer la prévention
en matière de santé bucco-dentaire
au sein de leur établissement.



Améliorer la santé orale,



générale,



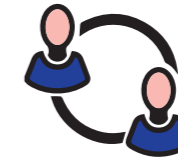
le respect, le confort
et la qualité de vie
des personnes accueillies.



QUI ?



Des professionnels motivés
qui auront un rôle
d'experts/coordonateurs.



> Coordonner

le suivi dentaire et effectuer
des évaluations de santé orale
des personnes accompagnées.



> Sensibiliser leurs collègues

> Mettre en place des projets/actions
de prévention pour les personnes
accompagnées.

